ESSACHESS – Journal for Communication Studies

Médiatisation, dénonciation publique et prémices de l'indignation collective contre les violences sexuelles dans les années 1970 en France

ESSACHESS –
Journal for Communication Studies
Volume 18 Issue 2(36), p. 247-274
© The Author(s) 2025
Reprints and Permission:
© ESSACHESS
https://www.essachess.com/
DOI: 10.21409/essachess.1775-352x

Cite : TOUATI, Z., & LOCHON, A. (2025). Médiatisation, dénonciation publique et prémices de l'indignation collective contre les violences sexuelles dans les années 1970 en France . *ESSACHESS*. 18(36): 247-274.
https://doi.org/10.21409/81RF-BM12

Zeineb TOUATI
Maîtresse de Conférences, LS2N, UMR 6004, F–44000, Nantes Université
FRANCE
e-mail: zeineb.touati@univ-nantes.fr

Annie LOCHON
Docteure en Sociologie, Cerrev UR3918, Université de Caen Normandie
FRANCE
e-mail : annie.lochon@gmail.com

Résumé : Nous nous intéressons aux prémices de la médiatisation en France des violences contre les mineures à travers l'analyse de la couverture réservée par la presse écrite à l'essai *On tue les petites filles une enquête sur les mauvais traitements, sévices, meurtres, incestes, viols contre les filles mineures de moins de quinze ans, de 1967 à 1977 en France* de Leïla Sebbar (Stock, 1978). L'analyse d'un corpus de 20 articles révèle les différents champs lexicaux mobilisés par les journalistes permettant de construire une dénonciation publique. La combinaison des différents champs

Article received on April 2, 2025. Article accepted on December 1, 2025.
Conflict of Interest: The author(s) declare(s) no conflict of interest.

lexicaux, le rappel des faits et la présentation d'éléments de preuve permettent de leur côté de jeter les bases d'une indignation collective face à ce que subissent les mineures comme violences physiques, sexuelles, incestuelles et psychologiques. En particulier, les argumentaires développés par les défenseurs des droits des femmes et ceux qui condamnent le patriarcat et critiquent l'ordre social établi permettent de cerner les choix opérés par les journalistes et les auteur.ices des articles ainsi que de nuancer les positionnements des rédactions en fonction de leur nature.

Mots-clés : médiatisation, dénonciation publique, indignation collective, violences sexuelles, presse écrite, années 1970

Public Denunciation and the Beginnings of Collective Indignation against Sexual Violence in the 1970s in France

Abstract: This paper deals with the emergence of the violence against minors public denunciation in France by analyzing the press coverage for Leïla Sebbar's essay entitled "*We kill the little girls an investigation into mistreatment, abuse, murders, incest, rapes against minor girls under fifteen years old, from 1967 to 1977 in France"* by (Stock, 1978). The analysis of 20 papers reveals various lexical fields mobilized by journalists to build a public denunciation. By combining a variety of lexical fields, recalling facts and presenting evidence, they lay the foundations for a collective indignation in the face of what minors suffer in terms of physical, sexual, incestual and psychological violence. In particular, the arguments developed by women's rights defenders and those who condemn patriarchy and criticize the established social order make it possible to identify the choices made by journalists and authors of the aforementioned papers. They allow further to qualify and nuance the positions taken by the editorial teams according to their nature.

Keywords: mediatization, public denunciation, collective indignation, sexual violence, written press, 1970s

Introduction

La dénonciation publique peut revêtir plusieurs formes anthropologiques et sémiotiques. Elle nécessite un travail de médiatisation visant principalement à fédérer autour d'une cause, à amener le public à réagir et à constituer une communauté indignée face à l'intolérable. La dénonciation publique des violences contre les femmes a été récemment facilitée par sa médiatisation et par la mobilisation médiatique des associations et collectifs féministes. En France comme ailleurs, une vague d'indignation indéniable et unanime s'est exprimée publiquement après les scandales dénoncés par le Mouvement #*MeToo*. Plusieurs recherches récentes (Jouët, 2022 ; Marsicano, Bajos et Pousson, 2023) abordent les témoignages du #*MeToo* comme étant les premières formes d'une dénonciation publique des violences faites aux femmes et les prémices d'une nouvelle ère celle de l'indignation collective, d'autres s'intéressent au tribunal médiatique et populaire comme étant un phénomène

spécifique et nouveau (Le Goaziou, 2019). L'admettre ce serait nier les dénonciations publiques organisées par les femmes du MLF[1] et les écrits féministes des années 1970. Le mouvement des femmes n'était certes pas de nature internationale comme l'est le mouvement *#MeToo* et ne s'est pas focalisé sur un seul thème tant les causes étaient multiples (lutte contre le viol, pour le droit à la libre disposition du corps…). Il n'en reste pas moins un moment de dénonciation publique des violences faites aux femmes.

Nous proposons dans cette contribution de revenir sur l'un des moments fondateurs de la médiatisation des violences faites aux femmes avec la parution en 1978 de l'un des premiers essais qui pointent les violences contre les mineures en France. Publié entre l'Année internationale de la femme (1975) et l'Année internationale de l'enfant (1979), l'essai de Leïla Sebbar[2], *On tue les petites filles Une enquête sur les mauvais traitements, sévices, meurtres, incestes, viols contre les filles mineures de moins de quinze ans, de 1967 à 1977 en France,* accumule un peu plus de 180 histoires de femmes afin de prouver que les violences font partie du système patriarcale. Ces femmes ont subi des violences (psychologiques, physiques et/ou sexuelles) entre 1967 et 1977, au cours de leur minorité et/ou au début de leur vie d'adulte. Ces histoires et portraits sont issus d'une enquête aux sources multiples.

L'autrice inscrit le livre dans une démarche collective : participer à la dénonciation des crimes contre les femmes[3] dans les sociétés patriarcales, et des violences qu'elles ont subies au cours de leur enfance. Pendant la décennie 1970, la dénonciation du viol figurait parmi les préoccupations importantes dans les mouvements féministes. Actions et publications se complètent comme moyen de visibiliser cette lutte. Ainsi, le numéro de *Partisans* de juillet-octobre 1970[4] consacre un article au viol comme la revue *Nouvelles féministes* dans son premier numéro de décembre1974. Le 1er mai 1976, des féministes rejoignent le défilé avec des banderoles dont les slogans sont devenus célèbres : « Ras le viol ! », « Qui jouit du corps des femmes ? » ou « Le viol est un fascisme non reconnu ». Le 26 juin 1976, sont organisées les « Dix heures contre le viol » à la Mutualité. Le premier numéro des *Cahiers du féminisme*, paru en

1 Le Mouvement de Libération des Femmes.

2 Autrice et essayiste franco-algérienne née à Aflou (Oran, Algérie) en 1941 de père algérien et de mère française. Elle a écrit plus de 150 ouvrages dont des essais et des romans. Leïla Sebbar participe aux mobilisations de mai 1968 et rejoint ensuite le MLF. *On tue les petites filles* est son premier essai, après la soutenance de sa thèse en littérature en 1974. Entre deux, elle a publié des articles littéraires ou autobiographiques notamment dans *Les Temps Modernes, Esprit, Les Cahiers du Grif, Sorcières. Les Femmes vivent*. Leïla Sebbar a en outre participé à la fondation de la revue féministe *Histoires d'Elles*, dans laquelle elle a publié de nombreux textes, en plus de prendre part à l'équipe des permanentes.

3 Dans l'avant-propos de l'ouvrage, Leïla Sebbar fait mention au « Mouvement de libération des femmes », et dans plusieurs interviews au Tribunal international des crimes contre les femmes qui s'est déroulé à Bruxelles du 4 et 8 mars 1976.

4 Emmanuèle de Lesseps, « Le viol », *Partisans*, n°54-55 "Libération des femmes : année zéro", Juillet-octobre 1970.

novembre 1977, publie un article intitulé « *Viol : Briser le consensus social* »[5]. Par ailleurs, dans *Le Viol*[6] paru en 1976, Susan Brownmiller analyse le viol comme outil de contrôle social des hommes sur les femmes. Le procès du viol d'Aix-en-Provence[7] en mai 1978 représente un moment majeur dans la médiatisation des luttes féministes à l'échelle nationale. Ces publications et actions apparaissent symboliques de la lutte contre toutes les formes de violences que les femmes subissent.

L'essai de Leïla Sebbar participe donc à ce mouvement socio-culturel de dénonciation des crimes contre les femmes et les petites filles. Notre intérêt pour cet essai est doublement justifié : d'un côté, il s'agit de la première œuvre qui traite de manière exclusive de la thématique des violences contre les femmes en se basant sur des témoignages et des données policières ; de l'autre la réédition récente de l'essai en mars 2024[8], soit 46 ans après sa première publication, en montre la portée symbolique et le caractère éminemment précurseur et fondateur dans la dénonciation des violences contre les femmes.

La lutte pour la reconnaissance des violences sexuelles ne s'est pas faite sans résistances, ni sans polémiques. D'où notre intérêt pour la réception médiatique de l'essai de L. Sebbar dans la presse française dans les mois qui ont suivi sa sortie en librairie à l'automne 1978 et son rôle dans la construction d'une indignation collective.

1. Ancrage théorique, positionnement méthodologique et spécificités du corpus

Cette contribution s'inscrit dans le champ des recherches sur la médiatisation entendue d'abord comme une partie du processus de construction communicative de la réalité socio-culturelle (Couldry et Hepp, 2013) d'un monde dans lequel les valeurs et les institutions sont remises en question et dans lequel s'entremêlent effets des médias et enjeux des interactions symboliques au quotidien. Pensée comme un processus, la «médiatisation de tout » (Bratosin, 2016) entraîne des modifications dans les interactions quotidiennes, les représentations des normes et dans le rapport aux institutions. Ce processus de médiatisation implique une transformation historique (Krotz, 2009 et Bratosin 2016) qui affecte, entre autres, les systèmes de valeurs et les croyances. D'où l'intérêt d'ancrer notre travail dans cette approche. Par ailleurs, Tudor et Bratosin (2020) pointent parmi les principales transformations de la

5 « Viol : Briser le consensus social », *Cahiers du féminisme*, n°1 « Féminisme et mouvement ouvrier. Dossier Avortement », novembre 1977, pp. 48-50.

6 Susan Brownmiller, *Against Our Will: Men, Women, and Rape*, 1975. Trad *Le Viol*, Paris, Stock, 1976.

7 En août 1974, deux jeunes femmes qui faisaient du camping dans une crique près de Marseille se font violer par trois hommes. Le procès a lieu à la Cour d'assises d'Aix-en-Provence les 2 et 3 mai 1978. Les deux victimes sont représentées par Gisèle Halimi, qui a écrit des articles à ce propos dans la revue qu'elle a co-fondée *Choisir La cause des femmes.*

8 Aux éditions Le Manuscrit.

société contemporaine en lien avec le processus de médiatisation, le rôle des médias comme agents du changement sociétal et insistent sur la soumission des phénomènes de la réalité aux logiques médiatiques. Ils établissent comme Hepp (2013), le rôle des médias dans les changements socioculturels.

Dans ce cadre, nous proposons de questionner le rôle de la médiatisation de l'essai de Leïla Sebbar dans la construction d'une forme de dénonciation publique des violences sexuelles dans les années 1970 et dans l'émergence d'une indignation collective contre ces agressions quotidiennes à l'égard des femmes et des jeunes filles.

Le présent travail interroge donc l'accueil médiatique réservé à *On tue les petites filles*. Cette contribution se focalise sur les principaux résultats qui émergent de l'analyse d'un corpus réduit composé de vingt articles publiés en France et sélectionnés dans un corpus initial de quarante et un articles de presse écrite parus en France et à l'étranger (Suisse, Belgique) entre 1978 et 1980[9]. Nous avons choisi de limiter le corpus d'analyse aux articles publiés en France afin d'étudier la réception par le lectorat français. Cette restriction géographique réduit le corpus à 34 articles extraits de la presse française[10]. Un second tri s'opère éliminant les articles où l'ouvrage est cité dans la rubrique « Livres reçus » ou en bibliographie, principalement en raison de la faible quantité, voire l'absence, d'éléments à analyser. C'est le cas du n°26 de la Revue *Sexpol. Sexualité politique*[11] qui recense les ouvrages reçus selon l'ordre alphabétique des noms d'auteurs. En revanche, dans le n° 25 « femmes » de la même revue, en octobre 1978, l'article « Un terrible regard »[12] critique *On tue les petites filles* sur le tiers de la page. Il est ainsi inséré dans le corpus. Selon la même démarche, les autres journaux qui ne font qu'une mention de l'essai sont écartés de l'analyse. Citons d'abord *Le Matin de Paris* du 5 octobre 1978 qui

9 Nous avons recueilli 41 articles qui citent "*On tue les petites filles*" dans leurs colonnes et deux publicités. Une majorité de ces documents est issue des archives que Leïla Sebbar a déposées à l'IMEC (Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine) en 2013 et en 2018. Dans ces archives, nous n'avons pas toujours les originaux et certains documents ne comportent pas la totalité des informations nécessaires à l'identification des textes (noms des auteurs ou numéros de pages manquants). Une recherche internet sur *Persée* et *FemEnRev* a complété les archives de L. Sebbar et permis d'identifier d'autres articles, notamment ceux parus dans des revues féministes dont la numérisation est récente (*La Revue d'en face*, *Sorcières. Les femmes vivent)*.

10 Dans la presse quotidienne nationale et régionale (*Le monde*, *Libération*, *France Soir*, *La Croix*, *Le Télégramme de Brest*, *Le Havre libre*, *Le Matin de Paris*, *Le journal du Centre*, *La Nouvelle République du Centre Ouest*), d'hebdomadaires engagés à gauche (*L'étincelle hebdomadaire communiste révolutionnaire* et *La Gueule ouverte*), de revues féministes et féminines (*Sorcières. Les femmes vivent*, *La revue d'en face*, *Questions féministes*, *Marie-Claire, F Magazine et Elle*), de revues spécialisées dans la santé sexuelle (*Sexpol. Sexualités et Politiques*) et de revues littéraires (*La Quinzaine Littéraire*, *Les Nouvelles Littéraires* et *Le Bulletin du livre*).

11 *Sexpol. Sexualité politique*, n° 26 « Des femmes parlent des hommes », novembre 1978, p. 45.

12 Monique Delattre, « Un terrible regard », *Sexpol. Sexualité politique*, n° 25 « femmes », octobre 1978, p. 29.

signale *On tue les petites filles* en bibliographie d'un article consacré à un autre ouvrage « La condition féminine, ouvrage collectif. Comment le capitalisme a accouché du mouvement féministe » (Figure 1). Le numéro d'*Enfants Magazine* d'octobre 1978, qui décrit l'ouvrage en deux phrases (Figure 2), ne permet pas une analyse approfondie comme un article issu du *Magazine littéraire* qui présente les ouvrages de la collection « Voix de femmes ». Par ailleurs, un article du quotidien *Le Figaro*, intitulé « L'inceste : ce crime au quotidien » (novembre 1980), n'a pas été retenu parce qu'il n'évoque l'ouvrage que dans un paragraphe de 13 lignes d'un article d'une page entière. Le mensuel *Choisir ? La cause des femmes* est dans le même cas, puisque l'essai est seulement cité au début de l'article pour introduire le sujet de l'article.


A retenir aussi

Suicides, de Mary Savage Gonthier-Denoël, 160 p. 34 F.

On tue les petites filles, d Leila Sebbar, Stock, 357 p. 38 F.

Les Filles de noce, d'Alai Corbin, Aubier, 576 p., 96 F.

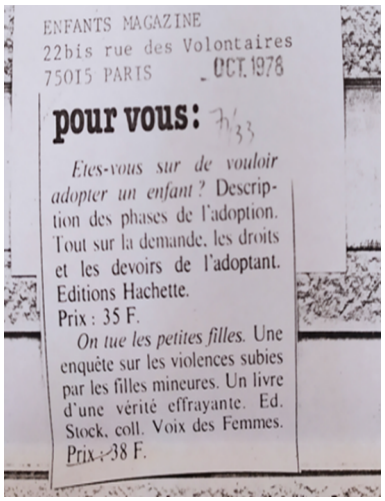
Les Mots et les Femmes, d Marina Yaguello, Payo 204 p., 53 F.

Mon corps, ton corps, leu corps, de Benedict Lavoisie Seghers, 256 p., 48 F.

Femme mythifiée, Femm mystifiée, de Claude Alzon PUF, 424 p., 68 F.

Sorcières n° 14, la Jasette diffusion Stock, 22 F.

Figure 1. « La condition féminine, ouvrage collectif. Comment le capitalisme a accouché du mouvement féministe », *Le Matin de Paris*, 1978. Archives IMEC, SBR 62.


ENFANTS MAGAZINE
22bis rue des Volontaires
75015 PARIS
OCT. 1978

pour vous:

Etes-vous sur de vouloir adopter un enfant ? Description des phases de l'adoption. Tout sur la demande, les droits et les devoirs de l'adoptant. Editions Hachette. Prix : 35 F.

On tue les petites filles. Une enquête sur les violences subies par les filles mineures. Un livre d'une vérité effrayante. Ed. Stock, coll. Voix des Femmes. Prix : 38 F.

Figure 2. Issu d'*Enfants Magazine*, 1978. Archives IMEC, SBR 62.

In fine, le corpus retenu pour cette contribution se compose de vingt articles parus dans les quatre mois suivant la rentrée littéraire de l'automne 1978 dans la presse française. Nous y comptabilisons treize comptes rendus de lecture (genre journalistique mineur), quatre interviews (genre journalistique majeur), deux articles d'information et un reportage[13]. Neuf sont publiés dans des quotidiens, quatre dans des hebdomadaires et quatre dans des mensuels. Quatre proviennent de publications de la presse féministe, quatre de la presse régionale, deux de la presse littéraire, deux

[13] La présentation détaillée des articles se trouve en annexe dans le tableau 1.

de l'écologie politique, deux de journaux de gauche (*Libération* et *Le Matin de Paris*), un de centre-gauche (*Le Monde*), un est issu de la presse de droite (*France-Soir*), un d'un journal de "révélations" (Spécial dernière), un féminin (*Marie-Claire*) et un sur la santé sexuelle (*Sexpol*). Ces articles ne critiquent ni l'œuvre, ni le style adopté par L. Sebbar, la forme est ainsi écartée au profit du fond, du sujet abordé dans les articles de réception.

Nous optons pour une méthode socio-discursive permettant d'appréhender la manière dont le langage est utilisé pour construire les significations et influencer les interactions sociales. En examinant les choix lexicaux et les constructions syntaxiques, l'analyse socio-discursive nous permet de comprendre comment les discours reflètent et façonnent les dynamiques de construction de l'indignation et la mise en place d'une dénonciation publique.

Nous avons soumis ce corpus à une analyse de contenu (Bardin, 2013) en optant pour l'analyse thématique avec un regard qualitatif (représentations véhiculées dans les articles) et quantitatif (fréquences des articles sur le thème). Nous avons retenu plusieurs critères : les représentations données des protagonistes (l'autrice L. Sebbar, les victimes, les auteurs de violences, les familles…), l'attitude exprimée à l'égard de ces derniers et de leurs rôles et l'attitude exprimée à l'égard des faits de violences. Ceci sur la base de l'analyse des verbes, des adjectifs et qualificatifs classés en items nous permettant de construire des catégories de champs lexicaux. L'analyse fait émerger en premier un constat : la présence de différents champs lexicaux qui reviennent dans plusieurs articles comme le champ de l'horreur et de la violence, celui de la souffrance et du martyr ou encore celui de la résignation de la fatalité. La récurrence de ces champs et les mécanismes qu'ils supposent rappellent les topiques proposées par Luc Boltanski dans *La souffrance à distance* (Métailié, 1993) pour analyser la réaction des spectateurs face à la souffrance, notamment la topique de la dénonciation. Nous proposons donc de nous intéresser aux modalités d'expression et aux mécanismes que ces champs lexicaux mettent en marche pour montrer comment se construit une indignation publique et collective envers les violences physiques et sexuelles subies par les mineures.

Notre analyse de contenu a permis de dégager des stratégies d'énonciation et des champs lexicaux dont l'interaction et la répétition construisent un acte de dénonciation et permettent *in fine* de constituer une forme d'indignation. Comme nous le montrerons dans la première partie, le champ lexical de « l'horreur et de la violence » ainsi que celui de « la souffrance et du martyr » visent à provoquer le sentiment d'injustice et à indigner les lecteur.trice.s. Dans la deuxième partie, nous aborderons la manière de pointer les coupables dans la presse écrite. Cette partie sera consacrée à l'analyse du rôle du champ lexical des « silences, tabous et secrets » qui permet de désigner une cause, d'identifier des responsables et d'accuser les persécuteurs. Nous avons également relevé des éléments de discours liés à la prise de parole et à la dénonciation qui sont au cœur même de la topique de la dénonciation et qui seront analysés dans la troisième partie. La topique de la dénonciation ne se concrétise que si elle s'accompagne d'éléments de preuve. La quatrième et dernière

partie sera consacrée aux éléments de preuve présents grâce à quatre champs lexicaux : l'enquête, la véracité, les chiffres ainsi que la fatalité et la tragédie. Ils servent à montrer comment la chaîne causale se développe pour proposer une explication au phénomène dénoncé.

2. Provoquer le sentiment d'injustice et indigner

Nous consacrons cette première partie aux trois principaux champs lexicaux qui apparaissent dans les vingt articles du corpus : le champ lexical de l'horreur et de la violence, celui de la souffrance et le martyr ainsi que celui de la fatalité du destin et de la tragédie. Les trois sous-parties qui suivent visent à expliquer les mécanismes par lesquels ces trois champs lexicaux sollicitent les sentiments des lecteur.ice.s et ceux qui permettent, par la représentation de la souffrance de provoquer la pitié, le sentiment d'injustice et par conséquent l'indignation.

2.1. *L'expression de l'horreur et de la violence ou comment solliciter les sentiments des lecteurs*

Dix-huit articles recourent au champ lexical de l'horreur et de la violence à au moins une reprise. L'utilisation du vocable issu de ce champ lexical va solliciter les sentiments du lecteur ou de la lectrice, comme l'explique L. Boltanski dans *La Souffrance à distance*. Provoquer les sentiments, va agir sur le lecteur/spectateur en faisant comprendre l'urgence de la situation et provoquer un attendrissement, ce d'autant plus si comme dans notre corpus les victimes sont des petites filles dont les capacités de défense sont minimes. Pour Boltanski, la mobilisation du vocabulaire de l'horreur et de la violence engendre la pitié, la reconnaissance et même la sensibilité au chagrin d'autrui[14]. Comment ce champ de l'horreur et de la violence est-il mobilisé dans les articles de notre corpus ? Le compte-rendu « Á crier de rage »[15], présente l'essai comme « *une étude brutale* », précise « *l'horreur prend à lire ces témoignages* » et mobilise à cinq reprises ce champ lexical. De la même manière, en janvier 1979, le compte-rendu paru dans *La Croix* indique qu'« *elle [Leïla Sebbar] nous livre une réalité affreuse* ». L'adjectif « affreuse », utilisé comme une épithète, ajoute une dimension descriptive et émotionnelle. Le compte-rendu du quotidien *Le Monde* indique : « *elle ne nous livre visiblement que les pièces les meilleures, c'est-à-dire les plus horribles* ». Insister sur le caractère affreux vise à créer un sentiment de pitié pour les victimes de ces violences. Ce champ lexical est encore présent dans le titre même du compte-rendu de la sexologue Monique Delamarre « Un terrible regard »[16]. La figure de l'épithète est une nouvelle fois mobilisée pour renforcer l'idée que la description réalisée par L. Sebbar est intense et peut avoir un effet puissant sur

[14] L'idée a été avancée par Luc Boltanski à partir de son étude de l'œuvre de J.-J. Rousseau dans le cadre de l'analyse des figures présentes dans la littérature du XVIII[e] et XIX[e] siècle.
[15] Michelle Coquillat « Á crier de rage », *F Magazine*, novembre 1978, p. 73.
[16] Monique Delattre, Op. Cit., p. 29.

celui ou celle qui la reçoit. La terreur complète le champ lexical de l'horreur parce qu'elle provoque des réactions similaires. Ainsi, l'article des *Nouvelles Littéraires*[17] demande « *comment ne pas frémir* » face aux « *horribles secrets* » et aux « *femmes meurtries* ».

Le champ lexical de « l'horreur et de la violence » est utilisé non seulement pour décrire les faits, mais aussi pour aborder le ressenti des journalistes à la lecture de l'essai. Ainsi, Martine Storti révèle dans *Libération* : « *certains passages m'étaient insupportables* ». De même, Nicole-Claude Mathieu avertit contre la « *"réaction d'angoisse" du lecteur ou de la lectrice* ». *Spéciale dernière* invite, quant à lui, le lecteur à terminer l'essai, « *même si on est horrifié* »[18]. Aussi, en relayant les vécus de violence, les journalistes rappellent le cadre moral et l'empathie sociale. Le choix des journalistes d'une description détaillée et leur insistance sur des images d'« horreur » fait rentrer le lecteur dans une réalité « affreuse » qui devient quasi-tangible par le récit des scènes de violence. Les choix de narration et de mise en visibilité de l'horreur, convoquent le lecteur comme témoin de la souffrance. Dévoiler la vérité permet de renforcer la sollicitation des émotions des récepteurs. En effet, les discours contemporains, y compris dans le champ politique (Bonelli, 2010, Mucchielli, 2011, Huré, 2013, Lochon, 2019), ont recours de plus en plus aux sentiments. De surcroît, les exemples ci-dessus montrent un croisement entre le sentiment d'horreur, de terreur et la dimension de vérité présente avec la description des différents types de violences subies par les petites filles.

La stratégie d'énonciation et de narration est renforcée par des choix d'illustration et de mise en page au service de la sollicitation des émotions et des sentiments des lecteur.ice.s. Acteurs dans les processus de médiatisation, les journalistes connaissent le poids de l'image et son impact qui donne à voir de manière explicite ce que leurs articles décrivent. L'illustration qui revient le plus souvent, dans notre corpus, est la poupée désarticulée dessinée par Batia Cabessa comme le montrent les illustrations suivantes (Figures 3 et 4).

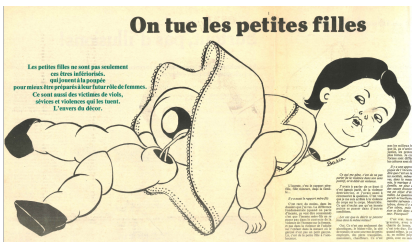


Figure 3. *La Gueule ouverte*. 1er novembre 1978. IMEC SBR 62.



Figure 4. *L'étincelle*. 20 octobre 1978. IMEC SBR 62.

[17] Jane Hervé, « On tue les petites filles », *Les Nouvelles Littéraires*, 20-26 octobre 1978, p. 27.
[18] « Les enfants martyrs dont on n'ose pas parler », *Spécial dernière*, 6-12 octobre 1978, pp. 14-15.

La Gueule Ouverte du 1er novembre 1978 propose une illustration qui montre la poupée avec les jambes désarticulées et la jupe soulevée. Ces éléments, entre autres la position des jambes de la poupée, sont des indices des éventuels sévices sexuels subis. Le visage tordu de douleur laisse entrevoir les violences supposées et sollicite l'imagination.

Dans le n° 72, du 20 oct.1978 de *L'étincelle*, le dessin de la poupée, sans vêtements cette fois, surplombe la page. Les lecteur.ice.s ont l'impression que la poupée tombe par-dessus le titre et le chapeau. La violence et l'horreur surgissent dans la page à travers les membres désarticulés et les yeux exorbités de la poupée.

Nous relevons également dans cette volonté de mise en visibilité, l'utilisation de la couverture de l'essai (Figure 5) et sa momie de nourrisson par *Spécial dernière*. Nous retrouvons la même momie dans *Les Nouvelles Littéraires* (Figure 6). Cette illustration nous renvoie à l'incapacité du nourrisson, de l'enfant de se défendre et d'exprimer l'horreur des violences. Privés de se mouvoir, de crier et de témoigner, réduits au silence les enfants victimes sont ignorés dans les familles et dans la société, occultés comme le tabou qu'ils représentent. D'où un appel au secours, une sollicitation de l'action des lecteur.ice.s témoins.

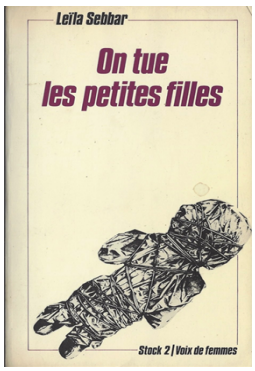


Figure 5. *Couverture de l'essai. Stock 1980*



Figure 6. *Les Nouvelles Littéraires*. 20-26 octobre 1978. IMEC SBR 62.

Les illustrations expriment également l'horreur et la violence par les gestes des protagonistes comme en témoignent les figures 7 et 8. La photo du garçon qui déshabille une poupée (Figure 7) dans *L'étincelle* vient renforcer la violence exprimée en haut de la page par la poupée désarticulée et nue qui tombe sur le texte, et qui par conséquent s'impose aux lecteur.trice.s. Le dessin figurant une femme donnant des coups à une enfant attachée et à terre (Figure 8) vient confirmer cette impression de violence quotidienne, banale ou banalisée.



Figure 7. *L'étincelle*. 20 octobre 1978. IMEC SBR 62.



Figure 8. *La Quinzaine littéraire*. Novembre 1978. IMEC SBR 62.

Ces illustrations confortent les choix d'énonciation autour de l'horreur, elles donnent une image à la violence et plongent les lecteur.ice.s dans une représentation de la réalité des victimes. En plus des illustrations, le champ lexical de l'horreur et de la violence est soutenu par celui de la souffrance et du martyr. Ce dernier apparaît ainsi en renfort comme il s'exprime de manière indépendante dans certaines occurrences pour provoquer la pitié des lecteurs et leur compassion.

2.2. *La souffrance, la douleur et le martyr pour provoquer la pitié*

Sept articles sollicitent le champ lexical de "la souffrance et du martyr", soit un tiers du corpus. Ce champ lexical est soit associé aux victimes, soit à l'essai lui-même. Pour illustration, Jean-Luc Pinard-Legry note dans *La Quinzaine Littéraire* que l'essai contribue au « *dossier accablant de l'enfance martyre* ». La référence au martyr est censée susciter l'empathie envers celles et ceux qui ont enduré des difficultés, des violences ou fait des sacrifices et mettre en lumière les injustices subies par un groupe d'individus, d'autant plus à risque en raison de leur âge. Cette idée est renforcée par l'emploi de l'adjectif « accablant », qui va renvoyer à l'idée d'un intolérable (Fassin et Bourdelais, 2005). L'enfant dans l'imaginaire collectif est au cœur de cet intolérable. « *Brutaliser un enfant est la pire chose qu'une personne puisse faire à une autre* »[19], rappelle Ian Hacking. Le philosophe canadien dresse un parallèle entre l'émergence des maltraitances infantiles dans les années 1960 aux États-Unis et le processus de la reconnaissance de la cruauté envers les enfants (Hacking, 2001). Il

[19] Ian Hacking, *Entre science et réalité : la construction sociale de Quoi ?*, Paris, La Découverte, Coll. « Textes à l'appui », 2001, p. 181.

montre comment ces violences deviennent intolérables. Pour forger la catégorie « enfance maltraitée », tous les types de violences sont pris en considération. L'enfant est désormais vu comme un être innocent à protéger, en particulier s'il est sans défense et incapable de verbaliser ses souffrances. C'est pourquoi cette catégorie devient morale. Dans leur analyse de la notion d'intolérable, Fassin et Bourdelais notent que les frontières entre ce qui est tolérable et ce qui ne l'est pas ou plus permet de s'intéresser aux évolutions des sensibilités, dans une société où le respect de l'intégrité du corps et de la personne est consacré par des conventions internationales. Les violences touchant le corps sont devenues des « *intolérables contemporains* » (Fassin et Bourdelais, 2005, p. 9). Or, ce sont ces violences corporelles que décrit L. Sebbar et qui sont jugées comme intolérables dans les articles de presse. La médiatisation de cet intolérable, par L. Sebbar et par les journalistes, assigne au lecteur devenu témoin un rôle moral et le contraint indirectement à l'action.

J-L. Pinard-Legry souligne encore que « *la confrontation des petites filles à la violence des patriarches est tout aussi douloureuse* ». Ce verbatim de la douleur place les lecteur.trice.s dans une position de spectateur.trice.s où ils ne peuvent rester neutres. En effet, ceux-ci vont s'identifier à un des acteurs et prendre fait et cause pour lui. Ici, les petites filles victimes de violences et les lecteurs devenus témoins soutiennent les victimes et attendent la résolution de leurs tourments.

Les termes de « souffrance » et de « martyrs » sont employés dans plusieurs occurrences. Le compte-rendu analytique de *Questions Féministes* fait une référence populaire pour souligner le décalage entre la vision idéale de la famille et sa réalité violente pour une partie de la population. « *Il avait raison, Sardou, de 7 à 77 ans, c'est bien de la « maladie d'amour » qu'elles souffrent, mais pas celle qu'il chante - ou plutôt si : celle-là, la virile, celle de la possession des femmes* »[20]. Là, la souffrance permet de désigner, entre les lignes, celui qui l'a provoquée : l'homme.

Les termes de « malheur » et de « douleur » sont également recensés dans notre corpus. Dans *Sorcières. Les femmes vivent*[21], Nancy Huston écrivait : « *Là où le malheur est le plus banal et le moins politisé, dans cette fameuse cellule de base de notre civilisation, la cellule carcérale/familiale* ». Ces termes vont solliciter l'affect des lecteur.ice.s, évoquer l'image de la victime innocente et souligner ainsi, une fois de plus, l'injustice. « *Les études qui se sont penchées sur les contenus qui attirent notre attention mettent en avant des éléments liés à nos instincts de survie : la nourriture, le danger, le sexe et les enfants. Ces thèmes, animant au sein du public des pulsions élémentaires, sont les plus importants capteurs* » (de Fraene, 2012, p. 95). Dans le cas des affaires de maltraitance et de violences sexuelles, objet du récit

[20] Mathieu Nicole-Claude, Op. Cit., p. 106.

[21] *Sorcières. Les femmes vivent* était une revue littéraire féministe dont 24 numéros sont parus entre 1975 et 1982.

de L. Sebbar, les trois derniers thèmes sont réunis. La pitié et l'indignation des lecteurs sont en outre provoquées grâce au champ lexical de la fatalité et de la tragédie.

2.3. *La fatalité et la tragédie : un autre moyen de provoquer la pitié*

Selon L. Boltanski, la pitié intervient dans l'amorce de la topique de la dénonciation. Le champ le plus à même de mobiliser la pitié des lecteur.ice.s nous semble être celui de la résignation, de la fatalité et du destin qui est utilisé dans cinq articles. Il est également présent dans celui de la tragédie. Ce champ lexical participe à l'émotion et au sentiment d'injustice. La fatalité est-elle pour autant acceptée ? L'article de *France-Soir* mobilise ce registre à deux reprises. En écrivant « *Le silence […] des adultes qui semblent résignées à cette fatalité* », le journaliste Renaud Vincent associe le silence à la résignation pour désigner l'acceptation passive de la situation. La mise en avant des émotions et comportements des adultes, c'est-à-dire ceux qui sont responsables, suggère l'impuissance de ces derniers, leur incapacité à agir, comme si les violences dans l'enfance étaient inévitables. Ce qui ressort est l'idée de l'acceptation passive de la situation. Ils ne cherchent pas à remettre en question cet état de fait, ni à lutter contre. Ainsi, les responsables désignés sont les autres et non tout un chacun.

France-Soir évoque aussi le rôle des juges, des médecins et des assistantes sociales dont dépend « *le sort des enfants frappés* ». Le « sort » renvoie à la fatalité parce qu'il serait le fruit de la volonté d'un être extraordinaire tel un dieu ou un sorcier, dont la volonté est capricieuse ou le bon vouloir incertain. Le terme « sort » apparaît également dans l'article de *La Nouvelle République du Centre-Ouest* : « *dénoncer […] le sort fait à certaines mineures* ». Il s'agit là de pointer les « malheureuses » pour reprendre le terme de Boltanski et de provoquer le sentiment d'injustice des lecteur.ice.s. Le verbatim de la fatalité est, en outre, présent dans l'interview de *Marie-Claire* (Figure 9). L. Sebbar déclare : « *Je suis tentée de dire que c'est inscrit dans leur histoire* ». « L'histoire » vient une fois de plus souligner ce caractère inévitable.


"ON TUE LES PETITES FILLES"

Leïla Sebbar, professeur de Lettres, collaboratrice aux « Temps Modernes » et à « Sorcières », journaliste à « Histoires d'Elles », prépare un doctorat d'Etat sur l'éducation des petites filles. Elle a profité de ses recherches pour éditer un premier ouvrage : « On tue les petites filles » chez Stock 2, sur les violences infligées aux mineures de moins de quinze ans : viol, inceste et mauvais traitements. Elle a mené l'enquête avec « la perversion de l'inquisiteur, la ténacité du confesseur et l'écoute du psychanalyste » et surtout le regard d'une femme dans le Mouvement des femmes.

LAVAGE DE CERVEAU

Figure 9. *Marie-Claire*, septembre 1978, n°313. Interview de Leïla Sebbar. Archives IMEC, SBR 104.

L'anthropologue Nicole-Claude Mathieu utilise ce registre à trois reprises dans *Questions Féministes*. Tout d'abord, elle explique que L. Sebbar décrit l'« *immense répétition de la misère des femmes* ». Nous associons le terme répétition à celui de la tragédie, d'autant que ce terme est réutilisé un peu plus loin : « *Je dis "répétition" (de la misère, matérielle et morale), d'abord au sens premier* ». Elle pointe ensuite les points communs entre les vies violentées des femmes présentées par L. Sebbar dans son essai : enfance malheureuse, placements, abandon, ignorance sexuelle, grossesses à répétition et parfois non désirées, violences conjugales, abandon par l'homme. L'anthropologue poursuit : « *À travers cette répétition des vies individuelles, se profile en réalité la grande Répétition générale au Théâtre des sexes* ». La « répétition générale » renvoie également au théâtre, celui de la vie où les conséquences sont réelles. L'anthropologue présente une logique « *que nous retrouvons comme un écho familier à travers "leur" histoire* ». Les histoires individuelles participent à la construction de l'Histoire des femmes.

Ce faisant, les violences dénoncées s'inscrivent dans « *une cause politique et sociale* » (Boltanski, 1993, p. 98). La métaphore filée de l'anthropologue sur une partie du texte vise *in fine* à dénoncer le système patriarcal : « *reconduction inconsciente et affolée par les femmes de l'ordre des choses imposées par les hommes* ». Le véritable coupable est désigné. Nous l'avons déjà indiqué, la désignation des persécuteurs est un des éléments constitutifs de la topique de la dénonciation. Nicole-Claude Mathieu va plus loin en comparant les femmes à des « *machines à reproduire* » (p. 106). Elle signale, grâce à la métaphore, la faible voire l'absence d'autonomie des femmes dans le système patriarcal, ce qui renvoie au destin

maîtrisé par autrui ou un être suprême. Dans *Spécial dernière*, le verbatim de la tragédie, de la fatalité et du destin sert d'euphémisme « *Quand le drame arrive, elle a douze ans* ». Le terme « drame » désigne ici les viols et agressions incestueux. Ne pas dire, empêcher de définir de manière adéquate, c'est une autre manière de participer au silence, au tabou et de permettre sa continuation.

L'historienne Anne-Claude Ambroise-Rendu a souligné cette présence de l'euphémisation et d'élisions dans la presse du XIX^{e} siècle (Ambroise-Rendu, 2010, p. 73). Le « drame », celui de la vie comme celui du théâtre, fait émerger des sentiments chez les spectateur.ice.s. Lorsque la souffrance est touchante et qu'elle affecte, émergent alors des sentiments chez les spectateur.ice.s, les lecteur.ice.s…les citoyen.ne.s. « *La topique du sentiment opère un saut allant de la particularité du spectateur vers une prise en compte de valeurs universelles. Ce saut, « imagination du cœur » selon Boltanski, construit l'horizon moral de cette « topique » : partager la tragédie de l'autre en tant qu'humain, reconnaître une telle souffrance comme faisant partie de notre destin commun. En effet, la topique du sentiment consiste à s'identifier à son prochain ; à reconnaître une humanité commune* » (Chouliaraki, 2006, p. 129). Les stratégies sémiotiques des journalistes (choix lexicaux, sélection des récits et des témoignages) visent à solliciter les sentiments et les émotions, rappeler l'humanité de l'autre, celle des victimes, notre ressemblance et par conséquent une proximité qui s'installe entre victimes et témoins. Elles visent également la constitution et la circulation d'un discours moralisateur qui amène à l'indignation.

3. Pointer des coupables

Le champ lexical relatif aux « secrets, silences et tabous » apparaît dans 14 articles sur 20, soit plus des 2/3 du corpus. Ce champ lexical est associé en premier lieu à la thématique des maltraitances infantiles en général. Il en est ainsi dans *Les Nouvelles Littéraires* qui l'évoque comme « *cette violence sans parole* » pour signifier qu'il est impossible de les dire. De même, dans *Libération*, « *c'est dans le secret des alcôves familiales, l'obscurité des chambres, la précipitation de la clandestinité que la petite fille découvre la sexualité* ». D'autre part, ce champ lexical fait référence à la thématique de l'inceste, que l'on devine « *avec un regard soucieux de la "petite"* » (*Le Havre Libre*).

Par ailleurs, les conséquences du tabou pour les victimes ne sont pas oubliées dans les articles. Certains dénoncent « *l'oubli du corps de la fille* » et pointent que « *cette transgression se fait dans un sens destructeur* » comme le rappelle L. Sebbar dans l'interview accordée à *L'Étincelle. Hebdomadaire communiste révolutionnaire* (Figure 10).


entretien avec leila sebbar

Leïla Sebbar vient de publier On sait que les petites filles. Cette enquête sur les mauvais traitements, sévices, meurtres, viols contre les mineures de moins de 15 ans est aussi un livre qui pose des questions nouvelles, parfois difficiles, au mouvement des femmes. Pour les approfondir, et en complément au dossier « Viol familial » publié dans notre numéro 70, une rédactrice de l'Etincelle s'est entretenue avec elle.

Figure 10. *L'étincelle hebdomadaire communiste révolutionnaire*, n°72, vendredi 20 octobre 1978, p.16 entretien avec Leïla Sebbar. Archives IMEC, SBR 62.

Mais, en parler n'est pas suffisant. La société doit encore être en mesure d'entendre comme l'indique le compte-rendu de *La Quinzaine Littéraire* : « *un procès qui ne se tiendra de toute façon pas tant que les enfants seront réduits au silence, définis même par leur silence* ». En cela, la journaliste Jane Hervé fait preuve de lucidité. En effet, ce n'est qu'avec la vague du *#MeToo,* quarante ans plus tard, que l'importance du phénomène des violences sexistes et sexuelles est perçue plus largement par la société. Dans son essai, « *Leïla Sebbar […] laisse parler* » (Le Monde) les femmes et les filles afin de percer le sens des violences et en montrer le caractère fréquent, si ce n'est généralisé.

La Gueule Ouverte invite ses lecteur.trice.s à « *lever le secret* ». Dans cette interview, L. Sebbar indique : « *Je crois qu'il y a encore un tabou, même de parole, et ça touche violemment les femmes* ». L'opposition entre « tabou » et « parole » dans cette phrase vient renforcer l'interdit d'énoncer et de dénoncer les actes, de verbaliser la transgression. Lorsqu'elle déclare, avec précaution, que son époque se caractérise par « *une certaine levée de ce tabou* », L. Sebbar est consciente des limites de la portée de son travail. Cette levée partielle du tabou est relative au contexte de l'époque où l'engagement féministe se focalisait sur la lutte contre le viol.

Le Matin de Paris va plus loin en affirmant que les récits servent à « *lever la conspiration du silence* » contre les maltraitances infantiles. La force de l'antiphrase « conspiration du silence » confère sa puissance à la révélation L'article présente un fait-divers pour le relier à un fait de société, l'essai *On tue les petites filles* servant de lien pour passer de l'un à l'autre. L'association du fait-divers et du fait de société facilite la dénonciation de l'inceste et l'inscrit dans son contexte socioculturel.

La dénonciation peut s'exprimer différemment, être plus assumée en pointant les protagonistes des maltraitances. Pour illustration, dans *L'Étincelle*, L. Sebbar désigne les coupables, accuse les persécuteurs, gardiens des secrets et des tabous : « *du fait de l'autorité paternelle, elles [les filles] sont dans une situation dont elles ne peuvent parler* ». Accuser, pointer un coupable participe du mécanisme de la mise en place de la topique de la dénonciation. *France-Soir* complète la liste des accusés avec les « médecins restant muets ». *Le Matin de Paris* y ajoute le père « *qui les frappe au besoin pour leur imposer le silence. La mère, elle, ferme souvent les yeux, par crainte du scandale. Les voisins se bouchent les oreilles* ». Désigner des coupables est l'une des conditions de la topique de la dénonciation. Comme le précise Lilie Chouliaraki « Alors que la topique du sentiment moralise le spectateur en l'inscrivant dans une relation d'empathie avec la victime, la topique de la dénonciation moralise le spectateur en l'inscrivant dans une relation d'indignation où il s'oppose à celui qui perpètre le mal » (Chouliaraki, 2006, p. 134).

La Quinzaine Littéraire indique que les mères « *apprendront à se taire* ». Cet apprentissage du silence pour les mères passe souvent, comme le décrivent les portraits présentés par L. Sebbar, par les coups et les violences quotidiennes. En outre, préserver le silence suppose d'utiliser des stratégies que le verbatim de pénal vient pointer. *Les Nouvelles Littéraires* insiste sur la contrainte et la menace en indiquant « *ces gamines contraintes* » ou « *menacées d'être tuées si elles parlaient* ».

4. Prendre la parole et dénoncer

Le champ lexical de la dénonciation revient dans neuf articles, soit presque la moitié du corpus. C'est le quatrième champ lexical le plus mobilisé. Il y a une sorte d'évidence à dire que le champ lexical de la dénonciation s'inscrit dans la topique de la dénonciation. Mais, comment cela se matérialise-t-il ? Ce champ lexical va s'opposer à celui du silence. À titre d'exemple, Michelle Coquillat dans *F Magazine* indique qu'« *il faut entendre ces voix* », celles des mineures victimes. Toutefois, les acteurs qui doivent entendre ces voix ne sont pas désignés. S'agit-il des lecteur.trice.s ? Des pouvoirs publics ? De la société ? Dans certains articles, la dénonciation inclut les témoins qui ne révèlent pas les faits. Ainsi, *Sexpol* pointe, dans un langage familier afin de mieux frapper les esprits des lecteur.trice.s, cette « *même lâcheté des voisins qui savent mais " c'est pas leurs oignons"...* ». Par ailleurs, dans l'interview qu'elle accorde à *La Gueule Ouverte*, L. Sebbar analyse les effets du tabou pour mieux le dénoncer : « *je pense que l'inceste, en milieu populaire ou bourgeois, avec ou sans violence, c'est une violence faite aux enfants, fondamentalement. Dans*

ce sens, la transgression n'est pas une subversion, au contraire, c'est le renforcement d'un ordre familial ». Le tabou sert donc à quelque chose : maintenir l'ordre social et familial. Dire le tabou, c'est *de facto* le révéler.

Parfois, le verbe dénoncer est lui-même utilisé, comme dans l'article de *La Nouvelle République du Centre-Ouest* : « *pour dénoncer […] le sort fait à certaines mineures de moins de 15 ans* ». La dénonciation des *Nouvelles Littéraires*, quant à elle, interpelle directement les lectreur.trice.s : « *Comment ne pas être concerné par cette violence sans parole […] ? Comment rester indifférent devant ces enfants maltraités qui reçoivent si souvent « la table de nuit sur la tête »* […] ? » écrit Jane Hervé. Cette série de questions se poursuit en sollicitant le sentiment d'injustice des lectreur.trice.s et conduit à une implication immédiate. Nous sommes bien au cœur du fonctionnement de la topique de la dénonciation tel que le décrit L. Boltanski.

« La demande de justice joue sur les sentiments de colère, d'indignation, sur un désir de revanche » (Chouliaraki, 2006, p. 130). Le court article de *La Revue d'en Face* affirme que l'indignation ne suffit plus : « *La quotidienneté de ces pratiques [...] nous pose des questions qui sortent de l'ordre de l'indignation vertueuse (après la lecture de ce livre, on n'en est plus là)*. » Nicole-Claude Mathieu, dans *Questions Féministes*, désigne ce qui doit faire l'objet de la dénonciation en croisant dénonciation et militantisme dans pas moins de huit passages pour la seule page 104. De l'indignation symbolique, il y a ici un glissement vers l'appel à la mobilisation, à l'action collective. Le coupable, dans cette analyse matérialiste, est donc le système social et familial, avec à sa tête des hommes, parce qu'il permet de couvrir les personnes qui commettent les violences, voire les légitiment.

Dernièrement, le champ lexical de la dénonciation est couplé dans six articles à celui de la réalité et de la vérité. Pour illustration, cet extrait de l'interview de *La Gueule Ouverte* qui pointe "*une réalité qui n'apparaît pour le moment que dans la presse à scandale*", alors que L. Sebbar sort ces situations de violences de l'individuel pour en révéler les points communs et donc leur caractère social. Ainsi, les journalistes deviennent les relais d'une cause sociale. Luc Boltanski indique que les causes politiques et sociales « *résultent du pouvoir qu'une classe dominante exerce sur une classe soumise à exploitation* » (Boltanski, 1993, p. 123). En l'espèce, il s'agit des petites filles. La figure des petites filles est celle de « la victime idéale » (Christie, 1986). Cette figure réunit fragilité, vulnérabilité, innocence, et est reconnue comme sans défense. De ce fait, elle attire la sympathie et la compassion. Dans ce cadre, la politique de la pitié s'appuie sur la parole agissante en prenant fait et cause en faveur de quelque chose ou quelqu'un : « *Pourquoi offrir à des personnes non concernées le spectacle d'êtres humains souffrants, si ce n'est en attirant leur attention, les orienter vers l'action ?* » (Boltanski, 1993, p. 38). Attirer l'attention de tous, y compris les non-concernés est une composante de l'acte de dénoncer et devient constitutive, à travers la médiatisation, de la mobilisation et de l'action collective.

Par ailleurs, la dénonciation s'appuie dans plusieurs occurrences sur le discours pédophile qu'elle invoque pour le critiquer et par conséquent le dénoncer. L'article de

la *Quinzaine Littéraire*[22], qui présente des arguments du discours pédophile, commence ainsi : « *Il y a un risque à laisser l'enfant avec ses parents » et René Schérer et Guy Hocquenghem ont probablement raison lorsqu'ils disent que c'est dans la rue que l'enfant est le plus en sécurité* ». L'article poursuit « *ce sont les parents qui tuent le plus, au propre et au figuré, leurs enfants, ce sont eux qui en abusent le plus* ». Jean-Luc Pinard-Legry est plus critique ensuite : « *Hors de la famille, les enfants semblent paradoxalement plus à l'abri, même si les guette encore le pédéraste : "sous couvert de libération sexuelle, de croisade contre "le système de l'enfance", c'est encore à ses propres dessins, déguisés en une "retombée en enfance", que l'adulte veut initier l'enfant* ». Dans cette phrase, le verbe « sembler » vient nuancer les premiers propos. Un autre persécuteur est ensuite désigné : le pédéraste[23]. Deux articles associent la pédophilie à une « colonisation » de l'enfance[24]. Nous l'avons vu, différents champs lexicaux peuvent mettre en marche la topique de la dénonciation. Mais, le processus ne serait pas complet sans l'apport de preuves.

5. Apporter des preuves

« Selon Boltanski, le discours de la dénonciation se présente comme indigné et minutieux, émotionnel et factuel » (Chouliaraki, 2006, p. 131). Les précédents champs lexicaux mis en évidence ont appelé à l'indignation et mobilisé des émotions. Cette dernière partie démontre l'aspect factuel en apportant les éléments rationnels prouvant les faits. Plusieurs champs lexicaux sont utilisés pour apporter des preuves : tout d'abord, le champ lexical de l'enquête (quinze articles), puis celui de la vérité et de la réalité (huit articles), enfin la mention de statistiques (sept articles). Sept textes font appel à deux de ses quatre champs lexicaux ; cinq articles recourent à trois d'entre-eux. Or, réunir des éléments de preuves objectifs est l'une des conditions de l'émergence de la topique de la dénonciation telle que la conçoit Luc Boltanski. Selon lui, les éléments de chaîne causale peuvent recourir à la théorie du pouvoir, car « *il faut fournir une explication de la façon dont l'action du persécuteur a agi sur le destin du malheureux*» (Boltanski, 1993, p. 122) ou utiliser la théorie de la domination afin d'« *établir que le bonheur du persécuteur est le résultat des souffrances du malheureux* » (Boltanski, 1993, p. 122).

[22] Jean-Pierre Pinard-Legry, « Les parents qui tuent », *La Quinzaine Littéraire*, 1-15 novembre 1978, pp. 19-20.

[23] Au cours des années 1970, le terme est utilisé à la fois pour désigner des hommes homosexuels et ceux attirés par des jeunes garçons. L'assimilation des deux catégories permet, un temps, de faire cause commune pour réclamer une libéralisation des mœurs. Toutefois, une scission apparaît à la fin des années 1970.

[24] Parus dans *L'Etincelle. Hebdomadaire communiste révolutionnaire* n°72 du 20 octobre 1978 et dans *La Gueule Ouverte* du 1er novembre 1978.

5.1. *Relater le travail d'enquête pour légitimer le propos*

Quinze articles mentionnent que L. Sebbar a réalisé un travail d'enquête. Ce travail d'enquête, la diversité et la nature des données recueillies sont présentés avec plus ou moins de détails. *F Magazine* va relever la diversité des terrains d'enquêtes sur lesquels L. Sebbar a recueilli des témoignages : « *des morgues, des prisons, des salles de justice, des hôpitaux où les plaies, les corps suppliciés sont étalés, décrits, analysés par eux qui en témoignent, meurtriers, légistes et autopsieurs* »[25]. Dans *La Croix*, Marguerite Laforce relève la qualité de l'enquête et note que *« patiemment, minutieusement, Leïla Sebbar a recueilli des multitudes de témoignages […] Elle a fait parler des mères « maltraitantes » incarcérées [...] Elle a fouillé dans les dossiers judiciaires et d'enquête de police, dans les dossiers de prison. De cette masse de documents, elle a retiré les exemples les plus parlants, c'est-à-dire les plus insupportables* ». Dans *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, la même journaliste mentionne des « *visites chez des médecins, des juges des enfants, des éducateurs, des inspecteurs de police, dans des centres pénitentiaires et à SOS Femmes-Alternatives* ». Prouver passe aussi par l'utilisation de verbes comme « montrer que ».

Libération précise la durée de l'enquête pour pointer le sérieux du travail, dont le temps est un gage d'approfondissement et de conscienciosité. Pour qualifier la démarche, les termes d'archéologie, d'histoire ou de préhistoire sont aussi utilisés, conférant une valeur scientifique au contenu de l'essai comme dans *La Quinzaine littéraire*. Le travail d'enquête apparaît également dans le vocabulaire du pénal. Ainsi, dans *La Croix* : « *Elle y a réussi, en lui donnant l'apparence d'un réquisitoire dont chaque pièce est en soi irréfutable* ». Le réquisitoire est l'aboutissement de l'instruction dans un procès pénal. De même, dans *La Quinzaine littéraire*, le choix se porte sur une terminologie relevant du cadre juridique comme « *S'il y a un aveu à faire" "la répétition inlassable des mêmes scénarios constitue un acte d'accusation sans précédent dans un procès…* ». Les choix lexicaux des journalistes indiquent une volonté d'insister sur la dimension factuelle des faits.

5.2. *Rappeler les faits pour entrer dans le régime de la preuve*

Présent dans huit articles, le champ lexical de « la réalité et de la vérité » apparaît comme une nécessité. Il permet aux journalistes de répondre à leur objectif de donner des preuves et d'accomplir une démonstration afin de convaincre les lectreur.trice.s que la cause est juste. Les journalistes deviennent ainsi des faiseurs de morale (Becker, 1985). En effet, il faut du courage pour celui ou celle qui prend le rôle de « montreur ». À tire d'exemple, le compte-rendu de *F Magazine*[26] débute ainsi : « *Une étude brutale*

[25] Michelle Coquillat, « À crier de rage… », *F Magazine*, novembre 1978, n° 10, p. 73.

[26] Michelle Coquillat, « *À* crier de rage », *F Magazine*, novembre 1978, n° 10, p. 73. *NB* : le titre de l'article est une hyperbole. Ici, l'hyperbole est utilisée pour amplifier l'intensité de la colère ressentie, en impliquant que celle-ci est si forte qu'elle pousse à crier. En combinant l'hyperbole avec l'expression "de rage", qui renforce l'idée de colère, l'expression crée un effet de dramatisation qui permet de mieux ressentir l'intensité

sur un scandale bien caché ; une réalité trop vraie, mais trop secrète ». Plusieurs éléments sont à analyser dans cette première phrase. Tout d'abord, le champ lexical de l'horreur est de nouveau présent sous la forme d'une personnification apportée par le terme « brutal ». Il est complété par les termes « scandale » et « réalité » qui viennent appuyer l'idée d'une souffrance cachée. Deuxièmement, l'emphase "une réalité trop vraie" vient, en raison de sa force expressive exagérée, à la fois insister et amplifier l'idée afin de créer un effet de dramatisation. Enfin, les termes « caché » et « secrète » renvoient au tabou dont nous avons précisé précédemment les mécanismes. Le danger du tabou et du silence qu'il impose est conscientisé par la journaliste. Silence dont l'histoire récente a montré la difficulté pour la population de concevoir le poids de ce tabou et ce malgré une vague internationale de témoignages des victimes et de dénonciation médiatique. Le mélange de ces champs lexicaux se retrouve également dans les articles du *Havre Libre* et du *Journal du Centre*.

L'interview de *L'Étincelle* (n°72) utilise le terme « réalité » à six reprises. « *À la lecture de ton livre, j'ai découvert une réalité que je n'imaginais pas à ce point insoutenable* », commence la journaliste. L'hyperbole (association entre « réalité » et « insoutenable ») et la litote, exprimée par la négation, présentes dans cette phrase, servent à exprimer le caractère difficile et douloureux des vies étalées dans l'essai. Le terme « réalité » renvoie un peu plus loin à la violence et à la mort. L'article se termine par « *Dans la réalité des faits* ». Cette fois-ci, la réalité correspond au besoin de dire la violence qu'a ressentie l'autrice lors de l'écriture. Ces expressions vont servir à désigner la véracité du propos et l'inscrire dans le régime de la preuve afin d'être crédible et de convaincre. Cette volonté est encore présente dans *Spécial dernière* qui souligne que L. Sebbar « *a eu le courage de peindre la vérité dans toute son horreur* ». Cette citation est caractéristique de la manière dont les champs lexicaux se croisent et se complètent. Le champ lexical de la vérité est parfois associé au terme « quotidien ». La combinaison des deux renforce l'effet d'urgence de la dénonciation. Les deux topiques, dénonciation et sentiment, sont présentes ensemble ici. La présence de chiffres pour quantifier les violences, en montrer la fréquence et donc leur caractère sociétal, est un autre moyen de preuve présent dans le corpus.

5.3. *Fournir des chiffres pour apporter la preuve*

Sept articles tentent de fournir des statistiques, tout en soulignant leur faible fiabilité. Ainsi, *Le Matin de Paris*, indique qu'il existe « *des chiffres vagues qui ne correspondent pas à la réalité* ». Parfois, l'existence d'un « chiffre noir » est évoquée. Pour illustration, *Spéciale dernière* pointe qu'« *on juge chaque année trois cents pères incestueux, et on estime qu'en réalité il y a eu au moins dix fois plus* ». Par ailleurs, dans l'interview accordée à *La Gueule Ouverte*, L. Sebbar explique : « *C'est vrai que c'est un phénomène répandu et dont on ne connaît pas l'ampleur. Il y a quelques statistiques sur les enfants maltraités : on a un chiffre noir qui serait énorme* ». Les chiffres vont soutenir la recherche de preuve. Ils s'inscrivent de manière

de la colère décrite. Les lectreur.trice.s sont à la fois immergés dans le registre des sentiments et de la dénonciation.

complémentaire dans le champ de la preuve. Les chiffres indiquent qu'il ne s'agit pas d'un problème isolé, mais d'un phénomène social.

Les chiffres peuvent aussi être utilisés pour provoquer le sentiment d'insécurité des lecteur.ice.s. « *Chaque année, on relève officiellement 2 500 cas graves d'enfants martyrs ». France-Soir* continue *« Rien que depuis le début de cette année, une quinzaine d'enfants sont morts en France dans des conditions effroyables* ». La locution « rien que » a pour objectif de susciter des émotions, souligner ce qu'il faut prendre en considération en le mettant en valeur. Cela démontre que derrière l'objectivité, ici prétendue, du chiffre, d'autres mécanismes peuvent être sollicités et que l'engagement du journaliste est perceptible. Le recours au chiffre sert, dans le cas de l'article de *France-Soir*, de prétexte pour provoquer le sentiment d'insécurité. Néanmoins, la présence de chiffres permet d'inscrire les violences dénoncées dans une cause politique et sociale. Or, dénoncer une cause politique et sociale suppose de proposer des « *remèdes politiques et sociaux* » (Boltanski, 1993, p. 98) et une stratégie de lutte contre ces violences.

Toutefois, les journalistes n'insistent pas sur les solutions existantes et les éventuels remèdes politiques et sociaux. Cette faible part de solution est le signe soit que les journalistes estiment que les solutions existantes sont pertinentes, soit qu'ils cherchent le sensationnalisme en reprenant les codes du fait-divers. Roland Barthe estimait qu'une « emphase » se crée dans le récit du fait divers et elle peut se déplacer vers les « *dramatis personae* ». Il précise que ces personnes peuvent être des enfants, des vieillards, des êtres vulnérables qui créent une charge émotionnelle. Lorsque les victimes sont des petites filles, le public est d'autant plus ému que les êtres de sexe féminin et les enfants sont perçus comme fragiles et vulnérables. Nous observons ici un rapprochement avec la notion de « victime idéale » déjà évoquée. En choisissant de minimiser la part des solutions et les remèdes, les journalistes font le choix de mettre l'accent sur la vulnérabilité des victimes que le droit et la justice ne secourent pas ou que peu et que la société délaisse. Ils renforcent ainsi le sentiment d'injustice et par conséquent d'indignation. Le positionnement des journalistes est encore une fois mis en évidence. Ils mettent en œuvre, par des stratégies de narration, d'énonciation et d'invisibilisation des solutions, les mécanismes d'indignation.

Conclusion

L'articulation des champs lexicaux présents dans les vingt articles du corpus et des formes de narration va solliciter les sentiments du lecteur et sa pitié. Les malheureuses petites filles victimes de violence émeuvent les lecteur.ices. Le détail des sévices et les récits des violences subies indignent les lecteur.ices de l'œuvre et ceux des articles de presse. La description des sévices va agir sur le lecteur en faisant comprendre l'urgence de la situation et provoquer un attendrissement. Boltanski notait à ce propos que les émotions peuvent être provoquées. La lecture des émotions d'autrui peut provoquer nos propres émotions et en générer, selon une logique de cercles concentriques, chez ceux qui sont proches de nous au moment où nous les ressentons

les mêmes émotions. Cette vision a notamment été confirmée par les travaux de B. Rimé (2009). Le processus de médiatisation est déterminant dans la construction de cet attendrissement et d'un sentiment de pitié. « *En effet, la pitié n'est pas ici, un sentiment naturel d'humaine empathie. La pitié est, plutôt, un principe constitué politiquement afin de relier des sujets sociaux, à partir de ce qu'un spectateur est capable d'éprouver pour une victime, afin d'établir, selon les termes de Boltanski, « un rapport généralisé à l'Autre ».* » (Chouliaraki, 2006, p.127).

Nous ressentons bien l'urgence de la situation, en particulier lorsque des bouts d'histoires sont repris. Ce sentiment d'urgence apparaît, comme nous l'avons déjà souligné, avec le verbatim de la vérité, d'une part ; et avec le verbatim de l'horreur et de la violence, d'autre part. Le champ lexical de l'horreur et de la violence peut engendrer « *la pitié, la reconnaissance, la sensibilité au chagrin d'autrui* » (Boltanski, 1993, p. 136). Les journalistes associent attendrissement sentimental et dénonciation sociale, notamment en accusant le patriarcat en tant que cause politique et sociale des souffrances des petites filles et en pointant plusieurs niveaux de responsabilités familiales, institutionnelles et sociales.

Les actes de communication et les choix sémiotiques des journalistes forment une stratégie visant à généraliser la pitié et affecter le plus grand nombre. Nous observons dans les choix des champs lexicaux opérés par certains journalistes des stratégies d'énonciation visant à influencer les lecteurs. Par la construction des récits, les choix des cas et les actes de communication, les médiatisations agissent dans un objectif de fédérer autour d'une cause, d'influencer le public et d'orienter les opinions. Par le choix des champs particuliers de l'horreur et de la violence, de la dénonciation, de la souffrance et du martyr, les journalistes œuvrent à la dénonciation des violences contre les filles. Ils favorisent par leur discours et par la mention de différents éléments de preuve, qui permettent la formation d'une chaîne causale, l'émergence d'une forme d'indignation collective.

La dénonciation des violences est, donc, rendue publique par le récit construit par Leïla Sebbar dans l'essai et par tous les actes de communication et de réception dans la presse écrite. Le récit de L. Sebbar et l'engagement des journalistes avec un positionnement favorable à l'œuvre et une dénonciation majoritaire des violences visent à avoir un impact sur les consciences en vue de changer la situation des femmes, la banalité des violences et l'impunité des agresseurs. Nous observons à l'œuvre ici, la perspective de médiatisation décrite par Tudor et Bratosin (2020) à savoir la transformation de la réalité par sa médiatisation, cette dernière étant considérée comme une force transformatrice.

Par la mobilisation de certains champs lexicaux et de formes de narration en particulier, les articles de presse participent à accréditer la dénonciation initiée par l'autrice et contribuent à construire l'indignation des lecteurs contre les violences envers les petites filles. Au-delà de la portée informationnelle des articles analysés et de la dimension sociopolitique qui s'en dégage, nous observons un aspect moral dans le traitement de la parution de l'essai. L'aspect moral s'exprime dans le

positionnement des journalistes, leurs témoignages et l'expression de leur ressenti. Les journalistes se transforment en faiseurs de morale (Becker, 1985) et contribuent par leur propre prise de position à la construction d'une indignation publique et collective.

Les journalistes construisent une communauté de ressentiment avec leurs lecteurs. Ils partagent les mêmes sentiments « d'angoisse » face à « certaines passages insupportables » et appellent à la compassion. Cette compassion est un effet médiatique systémique qui résulte de la sélection des récits initialement opérée par L. Sebbar dans son essai et ensuite par les journalistes qui choisissent les victimes et les cas extrêmes à médiatiser et à mettre en récits. Cette compassion qui s'instaure est aussi le fruit d'une circulation publique des émotions, circulation permise par la médiatisation. En sélectionnant certains témoignages et en accordant la parole à l'autrice (interviews et citations d'extraits), les journalistes érigent la souffrance des victimes en valeur morale. Ils participent, en cela, à un rituel collectif de moralisation et de dénonciation qui a émergé dans le sillon du MLF et surtout lors du procès des viols d'Aix-en-Provence en mai 1978 qui a représenté un moment fondateur pendant lequel la couverture médiatique a mis l'accent sur les valeurs morales. Ce rituel collectif se poursuit par la parution en 1979 de *Jouer au papa et à l'amant. De l'amour des petites filles* de Nancy Huston et de *L'enfant et le pédéraste* de Jean-Luc Pinard-Legry et Benoit Lapouge en 1980.

Ainsi, la médiatisation de l'essai de Sebbar s'inscrit dans une généalogie de la moralisation médiatique du féminin et du vulnérable fondé sur ce qui caractérise ces êtres considérés fragiles, vulnérables, soumis ou victimes. Elle s'inscrit aussi dans l'histoire des luttes féministes comme en témoigne la forte implication des journalistes et intellectuelles femmes. En effet, sur les 14 articles signés du corpus, 12 le sont par des femmes dont certaines sont proches de L. Sebbar comme Nancy Huston. Cette partie du corpus indique une sensibilité plus importante chez les journalistes femmes et la mise en marche d'une forme de solidarité et de sororité dans un réseau de femmes engagées et indignées.

Cette médiatisation, empreinte d'une dimension genrée, contribue à l'émergence d'une forme d'indignation collective et à la publicisation de cette indignation. Les journalistes y contribuent activement par le choix de la médiatisation de la parution, par le choix du traitement journalistique (genre des articles, ton choisi, qualificatifs utilisés) et celui des formes de narration mais aussi par l'expression de leur positionnement personnel en évoquant leurs sentiments et leur propre indignation incitant directement les lecteurs à s'indigner. Ils contribuent sur un temps donné à la transformation de la perception des violences faites aux mineures et à une prise de conscience progressive. Ils participent à un moment précis de la médiatisation transformatrice de la société parce que « la médiatisation se réfère à un processus à plus long terme, au cours duquel les institutions sociales et culturelles et les modes d'interaction sont modifiés du fait de la croissance de l'influence des médias » (Hjavard, 2013, p.19.). Cette médiatisation de l'essai est l'une des phases déterminantes qui ont contribué sur le long terme à la constitution d'une indignation

collective qui s'exprime de manière massive depuis le mouvement *#MeToo* par la croissance de l'influence des médias et l'effet d'agrégation des multiples phases de médiatisations constitutives d'une dénonciation des violences contre les femmes et les mineures.

Funding and Acknowledgements. Cette contribution est réalisée dans le cadre du projet RIN EQElles (En quête d'Elles) dirigé par Anne Schneider, porté par l'Université de Caen-Normandie et financé par la région Normandie de 2022 à 2024.

References

Ambroise-Rendu, A-C. (2010). « La dangerosité du criminel sexuel sur enfant, une construction médiatique ? », *Le Temps des médias*. n° 15, 72-86. URL URL : https://www.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2010-2-page-72.htm, consulté le 13/07/2023.

Bardin, L. (2013). *L'Analyse de contenu*. Paris: PUF.

Becker, H. S. (1985). Outsiders. Études de sociologie de la déviance. Paris : Métailié.

Boltanski, L. (1993). *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*. Paris : Métailié.

Bonelli, L. (2010). *La France a peur. Une histoire sociale de « l'insécurité »*. Paris : La Découverte.

Bratosin, S. (2016). La médiatisation du religieux dans la théorie du post néo-protestantisme. *Social Compass*. Septembre no. 63, 405-420.

Chouliaraki, L. (2006). « Le 11 septembre, sa mise en images et la souffrance à distance », Dayan D, *La terreur spectacle. Terrorisme et télévision*. Paris : De Boeck Supérieur, 123-136. Traduction : Philippe Raynaud et Daniel Dayan.

Christie, N. (1986). «The Ideal Victim», Ezzat A. FATTAH, *From Crime Policy to Victim Policy. Reorienting the Justice System*. London: Macmillan. 17-30.

Couldry, N. & Hepp A. (2013). Conceptualising mediatization: Contexts, traditions, arguments. *Communication Theory*. 23 (3), 191-202.

Hjavard, S. (2013). *The Mediatization of Culture and Society.* London: Routledge.

Hepp, A. (2013). The communicative figurations of mediatized worlds: Mediatization research in times of the "mediation of everything". *European Journal of Communication*. N° 28, 615-629.

Duby, G. & Perrot M. (1990-1991). *Histoire des femmes en Occident*. Paris : Plon.

Fassin, D. et Bourdelais P. (dirs.). (2005). *Les constructions de l'intolérable. Étude d'anthropologie et d'histoire sur les frontières de l'espace moral*. Paris : La Découverte.

Fraene D. (de), (2012). « Exhibition médiatique des crimes sexuels et perversion de la criminalisation », ADAM Ch., FRAENE D. (de), MARY Ph., NAGELS C., SMEETS S. (dirs.), *Sexe et normes*. Bruxelles : Bruylant.

Hacking I., (2001). *Entre science et réalité : la construction sociale de Quoi ?*. Paris : La Découverte.

Huré I. (2013). La Justice en résistance - La médiatisation de la récidive criminelle (1997-2008). Thèse de Doctorat en SIC, Université Paris 2.

Jouët J. (2022). *Numérique, Féminisme et société*. Paris : Presses des Mines.

KROTZ, F. (2009). « Mediatization: A concept with which to grasp media and societal change », Knut LUNDBY (dir.), *Mediatization: Concept, Changes, Consequences*. New York: Peter Lang, 21-40.

Le Goaziou, V. (2019). *Le Viol*. Paris : Presses de Sciences Po.

Lochon, A. (2019). *L'évolution de la réaction sociale aux violences et crimes sexuels entre 1989 et 2012 dans la presse française*. Thèse de Doctorat en Sociologie, Université de Caen-Normandie.

Marsicano, E., Bajos N. & Pousson J-E. (2023). « Violences sexuelles durant l'enfance et l'adolescence : des agressions familiales dont on parle peu », *Population & Sociétés*. 2023/6 (N° 612), 1-4.

Mucchielli, L. (2011). *L'invention de la violence. Des peurs, des crimes, des faits*. Paris : Fayard.

Rimé, B. (2009). *Le partage social des émotions*. Paris : PUF.

Sebbar, L. (1978). *On tue les petites filles : une enquête sur les mauvais traitements, sévices, meurtres, incestes, viols contre les filles mineures de moins de quinze ans, de 1967 à 1977 en France*. Paris : Stock 2.

Pinard-Legry, J-L. & Lapouge, B. (1980). *L'enfant et le pédéraste*. Paris : Le Seuil.

Tudor, M-A. & Bratosin, S. (2020). Croire en la technologie, *Communication* [En ligne]. vol. 37/1 | 2020, URL : http://journals.openedition.org/communication/11021

Annexe

Tableau 1. Les 20 articles composant le corpus

Journal	**Périodicité**	**Nature du journal**	**Date**	**Titre de l'article**	**Auteur article**
F Magazine	Mensuel	Féministe	01 Nov. 1978	« A crier de Rage »	Michelle Coquillat
France-Soir	Quotidien	Droite	08 Nov. 1978	« Dossiers de l'écran » : les enfants martyrs	Renaud Vincent

L'Etincelle hebdomadaire communiste révolutionnaire	Hebdo-madaire	Écologie politique	20 Oct. 1978. N° 72	"On tue les petites filles. Entretien avec Leïla Sebbar"	Irène
La Croix	Quotidien	Catholique	Janv. 1979	« On tue les petites filles » de Leïla Sebbar, une sorte d'archéologie de la violence	Margueri te Laforce
La Gueule Ouverte	Hebdo-madaire	Écologie politique	Nov. 1978	"On tue les petites filles"	Catherine Decouan
La Nouvelle République du Centre-Ouest	Quotidien	Régional	25 Janv.197 9	"On tue les petites filles" de Leïla Sebbar	Margueri te Laforce
La Quinzaine Littéraire	Bimensuel	Littéraire	1-15 Nov. 1978	Les parents qui tuent	Jean-Luc Pinard-Legry
Le Havre Libre	Quotidien	Régional	Incomplè te	"On tue les petites filles"	Non-signé
Le journal du Centre	Quotidien	Régional	Incomplè te	« On tue les petites filles »	Non-signé
Le Matin de Paris	Quotidien	Gauche	03Oct. 1978	« La violence de mère en fille. Stéphanie 5 ans, est morte sous les coups de sa mère qui, elle-même, avait été enlevée à sa famille, qui la battait ».	Carine Lenfant
Le Monde	Quotidien	Centre-gauche	10 Oct. 1978	« On tue les petites filles »	Non-signé
Le Télégramme de Brest	Quotidien	Régional	Incomplè te	Sans titre	Non-signé
Les Nouvelles Littéraires	Hebdo-madaire	Littéraire	20-26 Oct. 1978	"On tue les petites filles de Leïla Sebbar"	Jane Hervé
Libération	Quotidien	Gauche	4-5 Nov. 1978	"On tue les petites filles"	Martine Storti
Questions féministes	Mensuel	Féministe	Nov. 1978	« Comptes rendus : Leïla Sebbar, On tue les petites filles ; et Josée Laure, La cérémonie paternelle	Nicole-Claude Mathieu
Sorcières. Les femmes vivent	Trimestriel	Féministe	Nov. 1979	« On tue les petites filles » de Leïla Sebbar. Edition Stock	Nancy Huston
Spécial dernière	Hebdo-madaire	Journal de "révélation"	6-12 Oct. 1978	Les enfants martyrs dont on n'ose pas parler	Non-signé
La Revue d'en face	Trimestriel	Féministe	1979. n°5	On tue les petites filles, Leila Sebbar, Éditions Stock 2/Voix de femmes, 1978	Non-signé

Marie-Claire	Mensuel	Féminin	Sept. 1978 n° 313	« On Tue les petites filles »	Hélène Mathieu
Sexpol. Sexualité et politique	Mensuel	Santé sexuelle	Oct. 197	« Un terrible regard »	Monique Delattre